

3 AK CONSULTING
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 rue Paupier Besson
69800 SAINT PRIEST
834 309 510 RCS LYON

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE
UNIQUE EN DATE DU 13 JUIN 2024

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -5 818 euros de la manière suivante :

La perte de -5 818 euros
Affectée au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' shape with a horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise 3 AK CONSULTING

Adresse de l'entreprise 7 RUE PAUPIER BESSON

69800 ST PRIEST

Numéro SIRET * 8 3 4 3 0 9 5 1 0 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 | Durée de l'exercice précédent * 1 2

Néant ☐ *

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilitisations corporelles *	028	030	4 052		90	
	Immobilitisations financières * (1)	040	042	275		275	
Total I (5)		044	048	4 052		365	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	052				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *						
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	5 040			
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	074	5 886		10 931	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	24 175		22 895	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
Total II		096	098	35 100		33 826	
Total général (I+II)		110	112	4 052		35 465	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000		2 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		54 982		54 982	
	Report à nouveau	134		(30 848)		(19 655)	
	Résultat de l'exercice	136		(5 818)		(11 193)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		20 316		26 134	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156		16		16	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		847		1 752	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	840	840		1 461	
	Comptes courants d'associés	173		9 353		5 270	
	Autres dettes	175		4 094			
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		15 149		8 499	
	Total général (I + II + III)	180		35 465		34 633	
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifié conforme

Désignation de l'entreprise 3 AK CONSULTING

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice	N	clos	le
1	2	2	0 2 3

Exercice N-1 clos le

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires	209	210			
	Production vendue	biens		215	214			
		services *		217	218	8 400	4 900	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	1	1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	8 401	4 901	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	13 615	11 986	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		642	
	Rémunérations du personnel *				250		728	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		626	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)		255		254	442	911	
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	288	373
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	14 345	15 266		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(5 944)	(10 364)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	126		
	Produits exceptionnels (IV)				290			
	Charges financières (V)				294			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300		828
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(5 818)	(11 193)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 5 818	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprise nouvelles (44. section)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44 septuagies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. section)	981	Jeune entreprise innovante (44. section A)	989	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 43 duodecies)	991		
	Divers* ZFA NG (44 quinquies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354 5 818	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : *30.....8.4.8 dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372 5 818	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 35 465.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 400.00 Euros et dégageant un déficit de 5 818.25- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement caractéristique sur l'exercice

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	1 162		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 980		
TOTAL	4 142		
Prêts, autres immobilisations financières	275		
TOTAL	275		
TOTAL GENERAL	4 417		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			1 162	1 162
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 980	2 980
TOTAL			4 142	4 142
Prêts, autres immobilisations financières			275	275
TOTAL			275	275
TOTAL GENERAL			4 417	4 417

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		1 162			1 162
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 448	442		2 890
TOTAL		3 610	442		4 052
TOTAL GENERAL		3 610	442		4 052
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
Matériel de bureau informatique mobilier		442			
TOTAL		442			
TOTAL GENERAL		442			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	275	275	
Autres créances clients	5 040	5 040	
Taxe sur la valeur ajoutée	760	760	
Débiteurs divers	5 126	5 126	
TOTAL	11 201	11 201	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16	16		
Fournisseurs et comptes rattachés	847	847		
Taxe sur la valeur ajoutée	840	840		
Groupe et associés	9 353	9 353		
Autres dettes	4 094	4 094		
TOTAL	15 149	15 149		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000		2 000		2 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 7 ans
Matériel bureau et informatique	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	656
Total	672

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Aucune dette n'est garantie par une sûreté réelle.